

Royaume du Maroc
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



المملكة المغربية
المندوبية السامية للتخطيط

MONOGRAPHIE PROVINCIALE DE SAFI -2018-

DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI
2019

Table des matières

INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1. TERRITOIRE ET POPULATION	9
1- TERRITOIRE DE LA PROVINCE	11
1.1. RELIEF	11
1.1.1. <i>Sahel:</i>	11
1.1.2. <i>Plaine :</i>	11
1.1.3. <i>Collines et montagnes de Mouissates :</i>	12
1.2. L'HYDROLOGIE :.....	12
1.2.1. <i>Les eaux superficielles :</i>	12
1.2.2. <i>Les eaux souterraines et la nappe Sahel-Doukkala :</i>	13
1.3. CLIMAT.....	13
1.4. DECOUPAGE ADMINISTRATIF	13
2- POPULATION	14
2.1. ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION DE LA POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE	14
2.2. PYRAMIDE DES AGES.....	15
2.3. L'ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	17
3- MENAGES	19
4- HABITAT	20
4-1- TYPE DE LOGEMENT	20
4-2- STATUT D'OCCUPATION	20
4-3- CARACTERISTIQUES ET ELEMENTS D'EQUIPEMENT DES LOGEMENTS.....	21
4-3-1. <i>Ancienneté des logements</i>	21
4-3-2. <i>Equipements des logements</i>	21
4-4- CONSTRUCTION.....	22
CHAPITRE 2. SECTEURS SOCIAUX	23
1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	25
1-1- ALPHABETISATION	25
1-2- SCOLARISATION.....	25
2- ENSEIGNEMENT	26
2-1- ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	26
2-2- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE COLLEGIAL	27
2-2-1. <i>Enseignement primaire public</i>	27
2-2-2. <i>Enseignement secondaire collégial public</i>	28
2-2-3. <i>Enseignement primaire et collégial privé</i>	29
2-3- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT.....	29
2-3-1. <i>Enseignement secondaire qualifiant public</i>	29
2-3-2. <i>Enseignement secondaire qualifiant privé</i>	30
2-4- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	30
2-4-1. <i>Enseignement supérieur public</i>	30
2-4-2. <i>Enseignement supérieur privé</i>	31

3-	FORMATION	31
3-1-	FORMATION PEDAGOGIQUE.....	31
3-1-1.	<i>Formation des professeurs du secondaire collégial et qualifiant</i>	31
3-1-2.	<i>Formation des professeurs du primaire.....</i>	32
3-2-	FORMATION PROFESSIONNELLE.....	32
3-2-1.	<i>Formation professionnelle publique.....</i>	33
3-2-2.	<i>Formation professionnelle privée.....</i>	33
4-	ACTIVITE ET EMPLOI	34
4-1-	CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	34
4-2-	POPULATION ACTIVE	35
4-3-	POPULATION ACTIVE EN CHOMAGE	36
5-	SANTE.....	36
5-1-	INFRASTRUCTURES SANITAIRES	37
5-2-	ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL	37
5-3-	INDICATEURS RELATIFS AU SECTEUR DE LA SANTE.....	37
6-	ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS	38
6-1-	INFRASTRUCTURES SPORTIVES	38
6-2-	AUTRES EQUIPEMENTS	39
6-2-1.	<i>Foyers féminins</i>	39
6-2-2.	<i>Jardins d'enfants</i>	39
6-2-3.	<i>Activités en faveur des jeunes</i>	39
CHAPITRE 3.	SECTEURS PRODUCTIFS	41
3-	AGRICULTURE.....	43
1-1-	SECTEUR AGRICOLE	43
1-1-1.	<i>Cultures provinciales</i>	43
1-1-2.	<i>Irrigation dans la province</i>	46
1-2-	SECTEUR FORESTIER	47
1-3-	ELEVAGE.....	48
2-	PECHE MARITIME	49
2-1-	SECTEUR DE LA PECHE.....	50
2-1-1.	<i>Pêche démersale ou benthique</i>	50
2-1-2.	<i>Pêche industrielle</i>	50
2-2-	APPORTS DE PECHE	51
2-2-1.	<i>Apports en poissons industriels.....</i>	52
2-2-2.	<i>Apports en poissons blancs et invertébrés benthiques.....</i>	52
3-	INDUSTRIE : PRINCIPALES GRANDEURS INDUSTRIELLES DE LA PROVINCE	53
3-1-	ÉTABLISSEMENTS ET EFFECTIFS EMPLOYÉS.....	53
3-2-	LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	53
3-3-	LES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES	54
3-4-	LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS	54
3-5-	LE CHIFFRE D'AFFAIRES INDUSTRIEL.....	54

4- ARTISANAT	54
5- TOURISME	55
5-1- POTENTIALITES DE LA PROVINCE DE SAFI	56
5-2- INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES	57
5-3- ACTIVITE TOURISTIQUE	57
6- MINES.....	58
6-1- SECTEUR DES PHOSPHATES	58
6-2- EXPLOITATION DU GYPSE	59
7- ENERGIE ET EAU	59
7-1- ENERGIE ELECTRIQUE.....	59
7-2- PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE.....	60
7-2-1. <i>Les barrages</i>	61
7-2-2. <i>L'eau potable</i>	61
CHAPITRE 4. INFRASTRUCTURES.....	63
1- LE RESEAU ROUTIER.....	65
2- LES PORTS.....	66
2-1- LE PORT DE SAFI	66
2-2- TRANSPORTS MARITIMES.....	67

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA PROVINCE SELON LES CERCLES; LES COMMUNES ET LES MUNICIPALITES. -----	14
TABLEAU 2: POPULATION DE LA PROVINCE DE SAFI PAR MILIEU DE RESIDENCE-----	15
TABLEAU 3: POPULATION PROVINCIALE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE QUINQUENNAL -----	16
TABLEAU 4: REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL (%)-----	17
TABLEAU 5: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2014-----	19
TABLEAU 6: MENAGES DE LA PROVINCE DE SAFI PAR MILIEU DE RESIDENCE -----	19
TABLEAU 7: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)-----	20
TABLEAU 8: REPARTITION DES MENAGES SELON LE MILIEU ET LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT (%) -----	20
TABLEAU 9: REPARTITION DES MENAGES URBAINS SELON L'ANCIENNETE DU LOGEMENT -----	21
TABLEAU 10: MENAGES SELON LES EQUIPEMENTS DE BASE DU LOGEMENT (EN %) -----	22
TABLEAU 11: TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION PROVINCIALE AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %) -----	25
TABLEAU 12: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 7 A 12 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%) -----	26
TABLEAU 13: ELEVES ET EDUCATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 (PROVINCE DE SAFI)-----	27
TABLEAU 14: ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC (TOUS CYCLES), AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 -----	31
TABLEAU 15: EVOLUTION DE LA FORMATION DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE COLLEGIAL ET QUALIFIANT SELON LE SEXE -----	32
TABLEAU 16: TAUX D'ACTIVITE, EN 2017, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE -----	36
TABLEAU 17: TAUX DE CHOMAGE, EN 2017, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE -----	36
TABLEAU 18: NOMBRE DE LITS SELON LA NATURE DES HOPITAUX PUBLICS EN 2017 -----	37
TABLEAU 19: EVOLUTION DU NOMBRE DE MEDECINS PAR SECTEUR D'ACTIVITE -----	37
TABLEAU 20: NOMBRE D'HABITANTS PAR MEDECIN EN 2017 -----	38
TABLEAU 23: ACTIVITES DES MAISONS DE JEUNES EN 2016 -----	40
TABLEAU 24: PARTICIPANTS AUX COLONIES DE VACANCES (ACTIVITES ETE) -----	40
TABLEAU 25: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE CEREALIERE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2016-2017 -----	44
TABLEAU 26: RENDEMENT ET STRUCTURE DE LA PRODUCTION PAR TYPE DE CEREALES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2016-2017 -----	44
TABLEAU 27 : SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DES LEGUMINEUSES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2016-2017 -----	45
TABLEAU 28: SUPERFICIE ET PRODUCTION DES PRINCIPALES LEGUMINEUSES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2016-2017 -----	45
TABLEAU 29: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE A SUCRE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2015-2016 -----	45
TABLEAU 30: SUPERFICIE ET PRODUCTION ARBORICOLE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2015-2016 -----	46
TABLEAU 31: SUPERFICIES FORESTIERES (EN HA) -----	48
TABLEAU 32: EFFECTIF DU CHEPTEL EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2017 -----	49
TABLEAU 33: EFFECTIF DES BOVINS PAR RACE EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2017 -----	49
TABLEAU 34: EVOLUTION DES QUANTITES DE DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE PAR PORT (EN TONNES)-----	51
TABLEAU 35: EVOLUTION DES VALEURS DE DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE PAR PORT (EN MILLIERS DE DH)-----	51
TABLEAU 36: VALEUR, EN MILLIERS DE DIRHAMS, DES CAPTURES DE POISSONS INDUSTRIELS, EN 2016, PAR ESPECE (POISSONS PELAGIQUES) -----	52
TABLEAU 37: QUANTITE, EN TONNES, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2016, SELON LES PORTS ET L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES)-----	52
TABLEAU 38: VALEUR, EN MILLIERS DE DHS, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2016, SELON L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES)-----	52
TABLEAU 39: PRINCIPALES GRANDEURS INDUSTRIELLES DE LA PROVINCE, EN 2016 -----	53
TABLEAU 41: ETABLISSEMENTS CLASSES, JUSQU'AU 31/12/2017, SELON LE TYPE -----	57
TABLEAU 42: CAPACITE EN LITS DES ETABLISSEMENTS CLASSES JUSQU'AU 31/12/2017 -----	57
TABLEAU 43: REPARTITION DES NUITEES TOURISTIQUES REALISEES, EN 2017, SELON LE TYPE DES HOTELS CLASSES -----	58
TABLEAU 44: VENTES D'ELECTRICITE (EN MILLIONS DE KWH)-----	60
TABLEAU 45: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU SUPERFICIELLE DANS LA PROVINCE (EN M3)-----	61
TABLEAU 46: PRODUCTION ET VENTE D'EAU POTABLE, EN MILLIERS DE M3, PAR L'O.N.E.E.P EN 2017-----	62
TABLEAU 47: LONGUEUR DES ROUTES CONSTRUITES ET REVETUES EN 2017 EN KM -----	65
TABLEAU 48: TRANSPORTS MARITIMES EN 2017 -----	67

INTRODUCTION

Cette monographie aborde la présentation de la province de Safi à travers sa population, son milieu naturel, ses principaux secteurs économiques et sociaux, ainsi qu'à travers ses infrastructures de base.

Ainsi, d'une superficie d'environ 3600 km², la province de Safi est située au centre atlantique du Royaume, et limitée au nord par la province de Sidi Bennour, à l'est par la province de Youssoufia, au sud par la province d'Essaouira, et à l'ouest par la côte atlantique.

Selon le dernier découpage administratif, la province de Safi se compose de 3 municipalités et de trois cercles ruraux encadrant 22 communes rurales.

La population de la province de Safi s'est établie, d'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, à 691 983 habitants, représentant 15,4% de la population de la région Marrakech-Safi et 2% de la population nationale. Elle a ainsi enregistré un accroissement annuel moyen de 0.73% par rapport à 2004. Le taux d'urbanisation provincial a été, selon le RGPH2014, de 50% contre 42.8% à l'échelle régionale et 60,4% à l'échelle nationale.

En matière d'emploi, le taux d'activité provincial s'est établi, selon le RGPH 2014, à 48,1% contre 47,2% au niveau régional et 75,5% au niveau national. Quant au taux de chômage, il a enregistré un taux de 15,6% contre 13,1% pour l'ensemble la région et 12,4% au niveau national.

Le relief provincial est caractérisé par de vastes plaines (tirs) avec un riche sol mais une insuffisance en eaux souterraines ; et le sahel doté de nappes

phréatiques peu profondes permettant l'installation d'une culture maraîchère de bon niveau. L'agriculture dans la province reste caractérisée par la céréaliculture et l'élevage ovin avec une forte dépendance aux aléas climatiques.

La pêche joue aussi un rôle important dans l'économie provinciale avec deux ports et un débarquement estimé à 36 mille tonnes en 2016.

L'activité industrielle a concerné 113 unités en 2015 pour un effectif de 2294 emplois permanents. Cette activité a généré une production de 2,22 milliards de dirhams, un investissement de 73 millions de dirhams. L'industrie au niveau de la province sera renforcée par la création d'une centrale thermique et un port minier d'une importance non négligeable.

La province de Safi dispose aussi d'une infrastructure de transport importante puisqu'elle est reliée par une autoroute à El Jadida sur environ 140 km à même de fluidifier le trafic routier et décroïsonner la province. Le réseau routier provincial totalise, en 2016, une longueur de 877 km dont 85% revêtus.

Sur le plan minier, la principale production est constituée des phosphates.

En ce qui concerne l'eau potable, la province dispose d'une retenue ayant atteint en 2013 une production 12 millions de m³.

CHAPITRE 1. TERRITOIRE ET POPULATION

1- TERRITOIRE DE LA PROVINCE

La province de Safi s'étend sur une superficie de 3633 km. Elle est délimitée au Nord par la province de Sidi Bennour, à l'Est par celle de Youssoufia, au Sud par la province d'Essaouira et à l'ouest par la côte atlantique.

1.1.RELIEF

La Situation géographique de Safi est de 32° 19' Nord et 9° Ouest. Le territoire de la Province est caractérisé par une topographie relativement plate ou légèrement ondulée, dont les points culminants ne dépassent guère 500m d'altitude. Sur le plan géologique, la Province est divisée en trois zones :

1.1.1. Sahel:

Il est constitué de dunes et de cordons dunaires consolidés du pliocène et du quaternaire formant le rivage actuel de la mer. Ils sont formés de grès calcaires encroûtés, le sous-sol est constitué souvent par du calcaire Jurassique et parfois par des affleurements gypseux à l'Est de Safi.

1.1.2. Plaine :

En arrière du Sahel, se situe la plaine des Abda qui est le prolongement naturel vers le Sud de la plaine des Doukkala. C'est un ensemble de glacis à pente douce qui commence en arrière du Sahel et qui se raccorde aux montagnes de Mouissates. La lithologie de la plaine est constituée principalement des limons récents du quaternaire qui entrent sous forme de couloirs entre les collines consolidées.

1.1.3. Collines et montagnes de Mouissates :

Elles dominent la plaine des Abda dans ses parties occidentale et orientale. La plaine se raccorde aux montagnes par des flancs accidentés. A l'intérieur des Mouissates le paysage offre l'aspect d'un plateau découpé par un ancien réseau hydrographique profond délimitant des versants à pentes vives. Cette unité géomorphologique est constituée par du calcaire Jurassique souvent gypseux et se termine au Sud par le Jbel Hadid traversé par l'Oued Tensift.

1.2.L'HYDROLOGIE :

La carte hydrologique de la Province se présente comme suit :

- Zone à meilleure production : elle comprend :
 - ✓ » Bas Tensift (C.R. Touabet et Sud de C.R.Sidi Chiker).
 - ✓ » Gantour (Région s'étendant du Nord de la C.R. Ras El Ain à C.R. Had hrara).
 - ✓ » Région côtière (Nord C.R. Moul Bergui, Ouest C.R. Eyer, Nord Had Hrara).
- Zone à productivité moyenne : comprend les C.R. Had Bkhati et Sidi Gorani.
- Zone à productivité insuffisante : comprend les C.R. Sidi Aissa, Tlet Bouguedra et Sebt Gzoula.
- Zone à faible productivité : comprend les C.R. Sidi Aissa, Tlet Bouguedra, Tnine El Ghiate et Khattazakane.
- Zone à très faible productivité : comprend les C.R. Sidi Chiker, Jnane Bouih, Sidi Tiji, Khmis N'Ga et Sidi Ahmed.

Ces données démontrent la faiblesse des ressources en eau de la province qui sont répartis comme suit :

1.2.1. Les eaux superficielles :

L'Oued Tensift constitue le seul fleuve traversant le territoire de la Province. Il prend sa source dans l'Atlas et se jette dans l'Atlantique à Souira Kédima. En grande majorité les eaux de Oued Tensift sont déversées dans l'Océan Atlantique faute d'un barrage permettant la mobilisation de ses eaux. La Province dispose par ailleurs, d'un lac artificiel qui s'alimente à partir d'un canal lié au barrage Imfout (Province d'El Jadida) destiné à alimenter les Industries

Chimiques, certains centres urbains de la Province (Ville de Safi Centres Jemâa Shaim, Tlet Bouguedra et Sebt Gzoula) et le périmètre irrigué (C.R de Sidi Aissa).

1.2.2. Les eaux souterraines et la nappe Sahel-Doukkala :

Les eaux souterraines se trouvent à des profondeurs importantes séparées généralement de la surface terrestre par des couches argileuses et marneuses défavorisant leur exploitation ; en plus de la nappe phréatique du sahel qui est peu profonde et qui s'étend sur une superficie 6 350km².

1.3.CLIMAT

Particulièrement doux et ensoleillé, il caractérise une province semi-aride avec un été chaud et sec (de Mai à Novembre) et un hiver humide et tempéré (de Novembre à Avril). Les sols de la province ont une importante capacité de rétention d'eau et d'humidité apportée par la masse océanique.

Selon la campagne agricole 2012/2013 La pluviométrie de la province est d'environ 300 mm/an.

1.4.DECOUPAGE ADMINISTRATIF

En vertu du nouveau découpage administratif, la province de Safi se compose de 3 municipalités et de trois cercles ruraux encadrant 22 communes rurales réparties comme suit :

Tableau 1 : Découpage administratif de la province selon les cercles; les communes et les municipalités.

Cercles		Municipalité
Communes rurales		
Abda	Bouguedra	Safi ville
	El Gouraani	Jamaat Shaim
	Labkhati	Sebt Gzoula
	Lahdar	
	Lamrasla	
	Lamsabih	
	Sidi Aissa	
	Sidi Ettiji	
	Chahda	
Gzoula	Atouabet	
	El Ghiate	
	Khatazakane	
	Laamamra	
	Lamaachate	
	Nagga	
	Oulad Salmane	
Hrara	Ayir	
	Dar Si Aissa	
	Saadla	
	El Beddouza	
	Hrara	
	Moul El Bergui	

Source : Bulletin Officiel N°5744

2- POPULATION

2.1.ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION DE LA POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE

Selon le RGPH 2014, la population de la province de Safi a atteint en 2014, un effectif de 691983 habitants, contre 643403 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0.73% entre 2004 et 2014. Durant la même période, l'accroissement de la population urbaine s'est effectué à un rythme plus rapide comparativement à celle rurale (respectivement des taux de 0.79% et 0.67%).

La population urbaine représente en 2014, 50% de l'ensemble de la population de la province.

Tableau 2: Population de la Province de Safi par milieu de résidence

Milieu	2004	2014	Taux d'accroissement (%)
Urbain	319 720	345 890	0,79
Rural	323 683	346 093	0,67
Province	643 403	691 983	0,73

Source : RGP2014

En 2017, la population de la province de Safi a atteint 700 000 habitants selon les projections au milieu de l'année dont 50% est urbaine.

2.2.PYRAMIDE DES AGES

La connaissance de la structure de la population par âge et sexe est d'une grande importance pour la détermination de ses divers besoins en matière de scolarisation, d'emploi, de santé, d'habitation, etc.... Cette structure permet aussi de retracer son histoire démographique, car à un moment donné, chaque groupe d'âge et sexe résulte des interactions passées de la natalité, de la mortalité et des migrations.

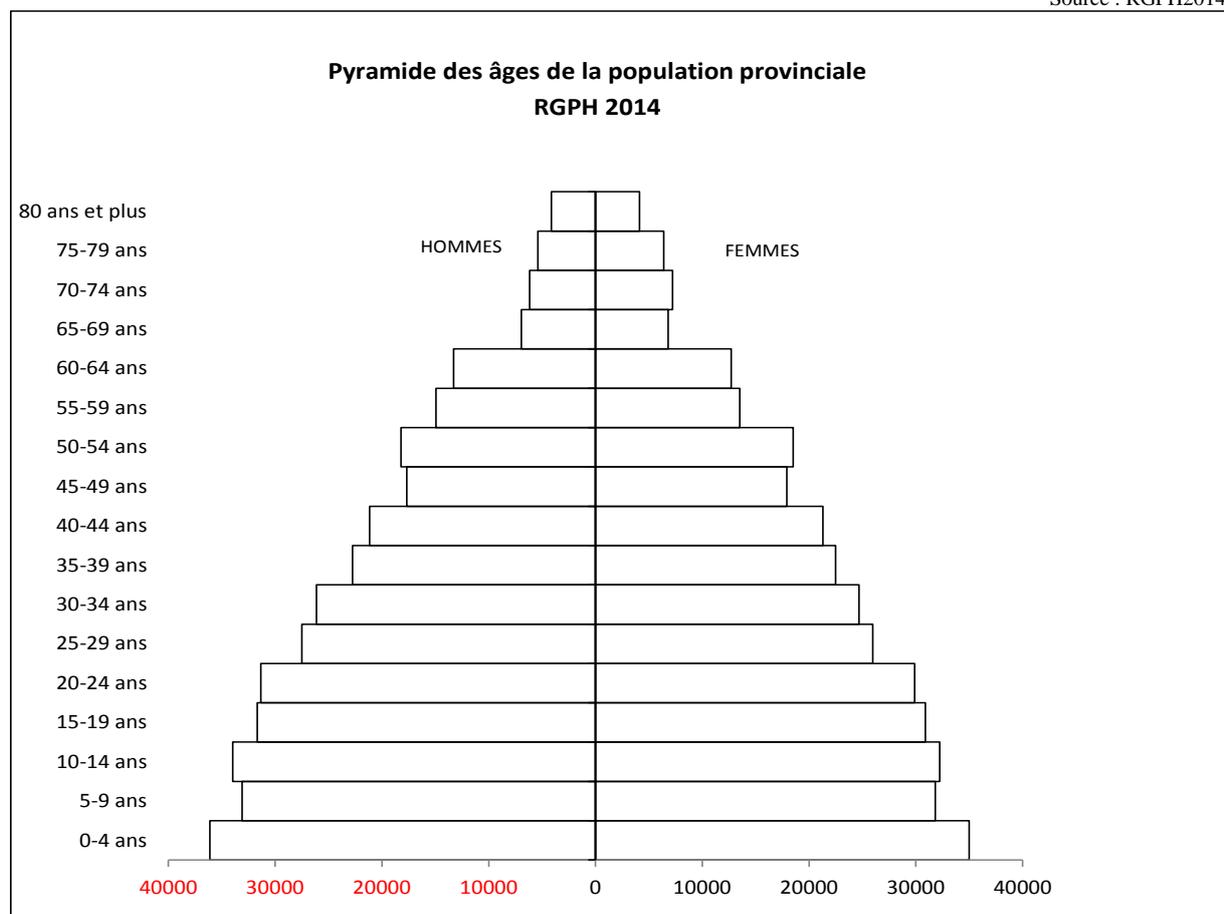
La part de la population masculine (50,7%) de la région est légèrement supérieure à celle de la population féminine (49,3%).

La population de la région se caractérise par la dominance de la population en âge d'activité (15-59 ans) qui représente 60,2% de la population totale. La population du 3ème âge (60ans et plus), quant à elle représente 10,6% de la population totale, donc les pouvoirs publics doivent prendre des mesures et des stratégies afin de subvenir aux besoins de cette catégorie de population qui ne cesse d'augmenter, à travers l'adoption des mécanismes de prise en charge des personnes âgées et de leur intégration dans la vie sociale.

Tableau 3: Population provinciale selon le sexe et le groupe d'âge quinquennal

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	36124	34986	71110
5-9 ans	33103	31821	64924
10-14 ans	33966	32223	66189
15-19 ans	31675	30894	62569
20-24 ans	31352	29891	61243
25-29 ans	27508	25962	53470
30-34 ans	26123	24670	50793
35-39 ans	22756	22495	45251
40-44 ans	21144	21312	42456
45-49 ans	17674	17924	35598
50-54 ans	18206	18526	36732
55-59 ans	14946	13515	28461
60-64 ans	13284	12720	26004
65-69 ans	6950	6804	13754
70-74 ans	6175	7212	13387
75 ans et plus	9530	10512	20042
Total	350516	341467	691983

Source : RGPH2014



2.3.L'ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial en 2014 fait ressortir la prédominance des personnes célibataires qui représentent 53.1% de la population âgée de 15 ans et plus. Elles sont suivies des mariées avec une proportion de 40.9%, les veufs 4.5% et les divorcés 1.5%.

Tableau 4: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Province				
Masculin	58,7	39,9	0,7	0,7
Féminin	47,4	41,9	2,3	8,4
Ensemble	53,1	40,9	1,5	4,5
Milieu urbain				
Masculin	57,5	40,8	1,0	0,7
Féminin	46,8	40,7	3,5	9,0
Ensemble	52,1	40,7	2,3	4,9
Milieu rural				
Masculin	59,8	39,1	0,4	0,8
Féminin	48,1	43,1	1,0	7,7
Ensemble	54,2	41	0,7	4,1

Source : RGPH2014

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 58,7% de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion est de 47,4% parmi la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes. D'autre part, la population rurale est plus touchée par ce phénomène.

Concernant le veuvage, il est plus important chez les femmes avec un taux de 8,4% contre 0,7% chez les hommes, en raison essentiellement de l'écart

d'âge au mariage entre les hommes et les femmes et la facilité pour l'homme de conclure un remariage après un veuvage ou un divorce contrairement à la femme. Au niveau des deux milieux de résidence, on retrouve également la même situation. Aussi enregistre-t-on 7,7% dans les campagnes contre 9,0% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint respectivement 0,8% et 0,7%.

Quant au divorce ce phénomène touche beaucoup plus la population féminine (2,3%) que celle masculine (0,7%). Cet écart peut être expliqué par la possibilité du remariage des hommes. En comparant les deux milieux de résidence, on constate que le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 3,5% et 1,0% en raison du fait que le divorce constitue pour la femme citadine un moyen d'indépendance, par contre en milieu rural, ce phénomène se freine par le système de solidarité sociale et la facilité du remariage des femmes divorcées.

Concernant l'âge moyen au premier mariage, le tableau suivant montre qu'en 2014, le mariage est tardif chez les hommes (31,5 ans) par rapport aux femmes (24,6 ans) quelque soit le milieu de résidence, c'est-à-dire avec un écart de 6.8 ans. Cet écart ne révèle pas de disparités significatives entre les milieux de résidence, soit 7,5ans en milieu rural et 6,3 ans en milieu urbain.

Par ailleurs, le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes à la fois pour les hommes que pour les femmes, soit un âge moyen au premier mariage de 32,8 ans en milieu urbain contre 30,2 ans en milieu rural pour le sexe masculin, et 26.5 ans pour les femmes citadines contre 22,6 ans pour leurs homologues rurales en 2014. L'interprétation de ce phénomène réside dans la simplicité de la vie, la baisse du niveau de vie dans les campagnes, et les charges accompagnant le mariage dans les villes.

Tableau 5: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence en 2014

	2014		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	32,8	30,2	31,5
Féminin	26,5	22,6	24,6
Total	29,5	26,7	28,1

Sources : RGPH 2014

3- MENAGES

Le ménage est défini comme étant « Un groupe de personnes apparentées ou non, résidant habituellement dans un même logement ou dans une partie d'un logement, et dont les dépenses sont généralement communes. Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne ».

Selon le RGPH 2014, le nombre de ménages dans la Province de Safi est de l'ordre de 144490 ménages, les ménages ruraux représentent 43,9% de l'ensemble des ménages.

Tableau 6: Ménages de la province de Safi par milieu de résidence

Niveau géographique	Nombre de ménages
Urbain	81068
Rural	63422
Total	144490

Source: RGPH2014

Par ailleurs, la taille moyenne des ménages a atteint 4,8 personnes pour l'ensemble de Province, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 5,5 personnes contre 4,3 personnes.

Le taux d'accroissement moyen des ménages entre 2004 et 2014 était de 1,96%.

En 2017, le nombre des ménages de la province de Safi a atteint 153 000

selon les projections en milieu de l'année et dont 57% sont des urbains.

4- HABITAT

4-1- TYPE DE LOGEMENT

Selon le RGPH 2014, en milieu urbain, 86,5% des ménages habitent dans un logement de type maison marocaine. Les ménages résidant dans les maisons sommaires représentent 1,1% du total des ménages.

Tableau 7: Répartition des ménages selon le type de logement occupé et le milieu de résidence (en%)

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	4,2	0,7	2,6
Appartement	5,5	0,2	3,2
Maison marocaine	86,5	10,4	53,1
Habitat sommaire	1,1	0,2	0,7
Logement de type rural	1,6	88,1	39,6
Autre	1,1	0,4	0,8
Total	100	100	100

Source : RGPH2014

En milieu rural, environ 88,1% des ménages occupent une habitation de type rural, les ménages habitant une maison sommaire représentent 0,2% des ménages ruraux.

4-2- STATUT D'OCCUPATION

En milieu rural, 95,9% des ménages de la province de Safi sont des propriétaires de leurs logements.

Tableau 8: Répartition des ménages selon le milieu et le statut d'occupation de leur logement (%)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	62,8	95,9	77,3
Locataire	30,0	0,2	16,9
Autre	7,3	3,9	5,8
Total	100	100	100

Source : RGPH2014

En milieu urbain, le statut de propriétaire est prédominant, soit 62,8%. Les ménages locataires occupent la deuxième position avec 30%.

4-3- CARACTERISTIQUES ET ELEMENTS D'EQUIPEMENT DES LOGEMENTS

4-3-1. Ancienneté des logements

La répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement indique que près d'un tiers de ménages urbains occupent des logements ayant un âge de 20 ans à 49 ans. Par contre, les ménages possédant un nouveau logement (âge moins de 10 ans) ou un ancien logement (âge plus de 50 ans) représentent respectivement 16 % et 34.9 %.

Tableau 9: Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age du logement	Pourcentage
Moins de 10 ans	16
Entre 10 et 19 ans	15,5
Entre 20 et 49 ans	33,6
50 ans et plus	34,9
Total	100

Source : RGPH 2014

4-3-2. Equipements des logements

Parmi les éléments d'équipement du logement, il y a lieu de citer principalement la cuisine, le W.C, le bain et le raccordement aux réseaux de l'électricité et de l'eau potable.

Il se dégage du tableau ci-dessous qu'en 2014, la proportion des ménages disposant d'une cuisine et d'un W.C est assez élevée quelque soit le milieu de résidence. En revanche, la proportion des ménages disposant d'un bain oscille autour de 50%.

Tableau 10: Ménages selon les équipements de base du logement (en %)

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	94,0	92,2	93,2
W.-C.	99,1	87,3	93,9
Bain	46,9	56,5	51,1
Électricité	93,5	79,9	87,6
Eau courante	88,7	1,8	50,6

Source : RGPH2014

S'agissant de la disponibilité de l'électricité et de l'eau potable, elle se situe respectivement à 93,5% et 88,7% en milieu urbain mais reste faible pour l'eau courante en milieu rural (1,8%), pour l'électricité le taux de raccordement est de 79,9%.

4-4- CONSTRUCTION

Le secteur du Bâtiment et travaux publics (BTP) revêt une grande importance dans l'économie provinciale de par ses effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être appréhendé à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la province. Les statistiques relatives au milieu rural ne sont pas collectées.

En 2017, les trois communes urbaines, que compte la province, ont délivré 1214 autorisations de construire.

La production projetée par ces autorisations s'élève à 2 297 logements constitués de 6 968 pièces. La surface totale des planchers s'élève quant à elle à 384 753 m².

CHAPITRE 2. SECTEURS SOCIAUX

1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

1-1- ALPHABETISATION

L'étude de l'analphabétisme permet d'avoir une idée sur la qualité des ressources humaines et le niveau socio-économique et culturel de la province.

En 2014, le taux d'analphabétisme a été de 36,5%, soit plus du tiers de la population de la province âgée de 10 ans et plus sont des analphabètes. Ce taux est plus élevé que celui marqué dans l'ensemble du Maroc (32,2%). Par ailleurs, il cache des disparités entre les milieux de résidence et les sexes. L'analphabétisme est plus accentué dans le monde rural, 51,2% de la population rurale âgée de 10 ans et plus sont analphabètes contre 22,9% dans le milieu urbain. Les femmes rurales présentent un taux d'analphabétisme élevé (63,3%) comparativement à celles résidentes en milieu urbain 31,1%.

Tableau 11: Taux d'analphabétisme de la population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Sexe	Rural	Urbain	Ensemble
Masculin	40,0	14,2	27,1
Féminin	63,6	31,1	46,2
Ensemble	51,2	22,9	36,5

Source : RGP2014

Notons que les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme que les hommes quelque soit le milieu de résidence.

1-2- SCOLARISATION

La scolarisation s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans est obtenu en rapportant les enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans à l'effectif de ce groupe d'âge.

Le calcul du taux de scolarisation montre qu'au niveau de la province de Safi 94,4% des enfants âgés de 7-12 ans sont scolarisés au moment du recensement. La population urbaine (97,8%) est largement mieux scolarisée que celle rurale (91,8%).

Tableau 12: Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	97,6	93,6	95,4
Féminin	98,0	89,9	93,4
Ensemble	97,8	91,8	94,4

Source : RGPH2014

Les taux de scolarisation varient largement par sexe. L'écart entre sexes paraît plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain. Cet écart a atteint pour l'ensemble de la province 2 points, 3,8 points en milieu rural, plutôt en milieu urbain il n'y a pas réellement une discrimination.

2- ENSEIGNEMENT

Il n'échappe à personne l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays. Conscients de ce rôle, les pouvoirs publics ne cessent de lui accorder une place de choix et la priorité dans la politique de développement.

2-1- ENSEIGNEMENT PRESOLAIRE

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants âgés de 4 à 6 ans à l'enseignement fondamental. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue, elles dispensent un enseignement de type traditionnel rénové ;

- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes d'enseignement.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, l'effectif des enfants fréquentant le préscolaire dans la province de Safi est évalué à 18 266. Cet effectif est réparti à raison de 68% pour l'enseignement coranique soit une prédominance de ce type de scolarisation contre 32% pour l'enseignement préscolaire moderne.

Les écoles coraniques accueillent un effectif d'enfants de 12 344 dont les filles représentent 43% au titre de l'année 2017-2018, encadrés par un effectif de 692 éducateurs.

L'effectif des élèves ayant fréquenté les établissements de l'enseignement préscolaire moderne dans la province est évalué à 5 922 au cours de l'année scolaire 2016-2017 dont 49% sont des filles.

Tableau 13: Elèves et éducateurs de l'enseignement préscolaire au titre de l'année scolaire 2017-2018 (Province de Safi)

Type d'enseignement	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
coranique	12344	5366	692
moderne public	5922	2912	329

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

2-2- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE COLLEGIAL

2-2-1. Enseignement primaire public

Selon l'annuaire statistique du Maroc, L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2017-2018 s'élève à 77 840. Ce type d'enseignement touche inégalement les deux milieux. L'effectif des élèves du milieu urbain représente 33% du total des élèves contre 67% en milieu rural.

Notons aussi que cette scolarisation est accompagnée par des inégalités entre les deux sexes, l'effectif des élèves de sexe féminin représente 47% du total des élèves de province, cette proportion reste presque la même en milieu urbain qu'en milieu rural.

En matière d'infrastructures, pour l'année scolaire 2017-2018, la province est dotée de 136 établissements au profit de l'enseignement primaire public, dont 68% en milieu rural, et 282 unités satellites implantées en quasi-totalité à la campagne (99.6 %).

Concernant l'encadrement pédagogique, il est assuré par 2 769 instituteurs dont 58% sont des femmes.

Le personnel enseignant exerçant en milieu rural s'élève à 1 997 dont 52% sont des femmes ; 72% de l'effectif total des instituteurs de la province sont affectés dans le rural.

2-2-2. Enseignement secondaire collégial public

L'enseignement secondaire collégial, d'une durée de 3 ans, reçoit les élèves qui ont terminé l'enseignement primaire. La tranche d'âges concernée est celle de 12 à 14 ans.

Selon l'annuaire statistique du Maroc 2018; Au titre de l'année scolaire 2017-2018, ce type d'enseignement a accueilli au niveau de la province, un effectif de 29 772 élèves dont 13 309 filles. Ces effectifs paraissent réduits par rapport à ceux de l'enseignement primaire.

Contrairement au primaire, les effectifs du collégial en milieu urbain sont légèrement plus élevés (56% du total des élèves au collégial de la province).

En termes d'infrastructures scolaires, le nombre d'établissements de la

province s'élève à 37 collèges dont 20 en milieu rural.

S'agissant de l'encadrement pour l'enseignement secondaire collégial public au niveau de la province, le personnel enseignant est estimé à 1 039 professeurs dont 475 femmes.

Si le *milieu rural* englobe 72% du corps enseignant de l'enseignement *primaire public*, seulement 41% des enseignants du *collégial* y exercent.

2-2-3. Enseignement primaire et collégial privé

L'effectif global des élèves de l'enseignement primaire privé, au titre de l'année scolaire 2017-2018, est de 13 242 dont 6 283 sont des filles.

Contrairement au primaire, l'enseignement collégial privé n'accueille que 2 968 élèves dont 1 466 sont de sexe féminin.

2-3- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT

2-3-1. Enseignement secondaire qualifiant public

La durée des études dans ce cycle est de 3 ans. Il accueille les élèves admis au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique.

Au titre de l'année 2017-2018, l'effectif total des élèves du secondaire qualifiant public est de 16 875 dont 8 714 filles.

La répartition des élèves de la province par milieu montre que l'effectif des élèves dans le milieu rural s'élève à 1 702, Par contre, le milieu urbain abrite 90% du total des élèves de la province.

Concernant l'infrastructure scolaire, la province dispose de 17 lycées.

S'agissant de l'encadrement, il est assuré par 834 enseignants. Le sexe féminin dans le corps enseignant de la province est estimé à 32%. Une proportion de 86% du personnel enseignant est affectée en milieu urbain.

2-3-2. Enseignement secondaire qualifiant privé

L'effectif total des élèves inscrits dans ce secteur est de 706, dont 54% sont des filles.

2-4- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

2-4-1. Enseignement supérieur public

La province dispose des établissements de l'enseignement supérieur public suivants :

Trois établissements rattachés à l'Université Cadi Ayad à Marrakech, et qui sont comme suit :

- La Faculté polydisciplinaire de Safi ;
- L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Safi ;
- L'Ecole Supérieure de Technologie à Safi.

l'effectif des étudiants de la province de Safi est de 8 856.

Par établissement, le tableau suivant révèle que l'effectif des étudiants le plus élevé est celui enregistré au niveau de la Faculté polydisciplinaire de Safi avec 7 051 étudiants et ensuite l'Ecole Supérieure de Technologie(EST) avec 1068 étudiants et enfin L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées (ENSA) avec 737 étudiants.

Tableau 14: Etudiants de l'enseignement supérieur public (tous cycles), au titre de l'année scolaire 2017-2018

Etablissements	Etudiants
Ecole Supérieure de Technologie Safi	1068
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Safi	737
Faculté polydisciplinaire - Safi	7051

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

2-4-2. Enseignement supérieur privé

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur privé, l'effectif des étudiants de ce type d'enseignement au titre de l'année universitaire 2013-2014 est de 21 dont 71% sont de sexe féminin.

La province dispose d'un seul établissement de l'enseignement supérieur privé. Concernant l'encadrement, il est assuré par 22 enseignants. Les vacataires sont assez représentés dans le corps enseignant de la province, ils représentent 54% du total du personnel enseignant.

3- FORMATION

3-1- FORMATION PEDAGOGIQUE

La province de Safi dispose d'un Centre Régional des métiers de l'éducation et de la formation (C.R.M.E.F).

3-1-1. Formation des professeurs du secondaire collégial et qualifiant

Ce centre, a accueilli au cours de l'année 2016-2017, un effectif total de 240 futurs professeurs du secondaire collégial. Cet effectif a connu une baisse par rapport à l'année précédente 270 stagiaires. Concernant la formation des professeurs du secondaire qualifiant, le centre a accueilli la même année 153 stagiaires contre 323 l'année précédente.

Tableau 15: Evolution de la formation des professeurs du secondaire collégial et qualifiant selon le sexe

Année scolaire	Collégial		Qualifiant	
	Total	Féminin	Total	Féminin
2015-2016	270	114	323	88
2016-2017	240	80	153	56

Source: Centre Régional des Métiers d'Education et de Formation Marrakech Safi (centre de Safi)

3-1-2. Formation des professeurs du primaire

Le nombre d'instituteurs formés dans le centre précité au titre de l'année 2016-2017, s'élève à 254, dont 184 sont des filles.

3-2- FORMATION PROFESSIONNELLE

La Formation Professionnelle permet d'une part la satisfaction des besoins des entreprises pour améliorer leurs performances et leur compétitivité, et d'autre part la qualification des populations et leur promotion sociale.

Selon les Délégations Provinciales de la Formation Professionnelle, l'effort soutenu qui a été entrepris a permis la mise en place d'un réseau des établissements de formation professionnelle au niveau de la province.

Afin de répondre aux besoins de l'économie locale, l'appareil de formation a connu une diversification importante dans la province pour couvrir les différents modes et niveaux de formation et répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des principales activités économiques. Les départements formateurs au niveau de cette province sont :

- L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ;
- La Jeunesse et le Sport ;
- L'Agriculture ;
- L'Artisanat ;
- Le Tourisme ;
- La Justice ;

- L'Entraide Nationale ;
- La Pêche Maritime ;
- Le Secteur de la formation professionnelle privée.

On distingue deux types de Formation professionnelle : Formation professionnelle publique et Formation professionnelle privée.

3-2-1. Formation professionnelle publique

Selon la Délégation Provinciale de la Formation Professionnelle ; en 2017-2018 l'effectif des stagiaires des différents centres de formation professionnelle du secteur public dans la province est de l'ordre de 6 783 stagiaires répartis sur 11 établissements.

Selon les niveaux de formation qui retiennent le plus de stagiaires, on note la prédominance du cycle de techniciens et techniciens spécialisés, avec un taux d'environ 33% chacun. Il est suivi par le cycle de qualification (24%), et enfin par celle de la spécialisation (10%).

En 2017-2018, la proportion de l'élément féminin a atteint 31% de l'ensemble des stagiaires de la province de Safi.

Pendant l'année scolaire 2017-2018, la répartition de cette proportion féminine selon les niveaux montre que le cycle des techniciennes spécialisées absorbe le pourcentage le plus élevé (43%), suivi du cycle des techniciennes (34%), puis de la branche qualification avec un taux de 18% et enfin celle de la spécialisation (5%).

3-2-2. Formation professionnelle privée

Selon la Délégations Provinciale de la Formation Professionnelle, le nombre des établissements de formation professionnelle privés dans la province en 2017-2018 est de 20. La répartition des stagiaires de la formation

professionnelle privée dans la province par niveau montre que le cycle des techniciens est le plus représenté (388), suivi du cycle de qualification (253) et des techniciens spécialisés (218), et enfin le cycle de la spécialisation avec 144 stagiaires.

4- ACTIVITE ET EMPLOI

4-1- CONCEPTS ET DEFINITIONS

La principale source des données sur l'activité, l'emploi et le chômage est l'Enquête Nationale sur l'Emploi qui constitue une source importante de données, aussi bien pour les études économiques et sociales que pour les travaux de planification. Néanmoins pour des raisons d'échantillonnage on se contentera des résultats du RGPH 2014 pour l'analyse de l'activité et le chômage, en effet, les données de l'enquête ne prennent pas en compte le nouveau découpage et intègrent la province de Youssoufia à la province de Safi.

Les principaux concepts et définitions utilisés sont conformes aux recommandations du Bureau International du Travail (BIT), ils sont présentés ci-après :

Population active : Elle est constituée de toutes les personnes des deux sexes qui constituent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services. Elle comprend, d'une part, les personnes actives occupées, et d'autre part, les personnes actives en chômage.

Actifs occupés : La population active occupée comprend toutes les personnes âgées de 7 ans et plus participant à la production de biens et services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée et toutes les personnes ayant un emploi, mais absentes de leur travail pour un empêchement temporaire. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et

toutes les formes d'emplois irréguliers.

Chômeurs : La population active en chômage est constituée des personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui sont à la recherche d'un emploi.

Population inactive : Est considérée inactive toute personne qui n'est ni active occupée, ni en chômage. La population inactive comprend les élèves, les étudiants, les femmes au foyer, les retraités, les rentiers, les infirmes ou malades, les personnes âgées et les autres inactifs.

Taux d'activité : Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus se calcule comme suit : $[(\text{Population active âgée de 15 ans et plus}) / (\text{Population totale âgée de 15 ans et plus})] * 100$.

Taux de chômage : Ce taux renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de travail. Il exprime la part de la population dépourvue d'un emploi, qui le cherche activement ou passivement, parmi la population active âgée de 15 ans et plus.

4-2- POPULATION ACTIVE

En 2017, Le taux d'activité, qui s'élève à 49,5 % pour l'ensemble de la population de la province et qui reste aux alentours du taux régional (48,4), cache une grande disparité entre les deux sexes. En effet, si le taux d'activité masculin est de 74,5%, ce taux n'atteint que 22,9% pour le sexe féminin. Le même constat reste vrai au niveau régional

Les mêmes disparités existent aussi entre les milieux de résidence, en effet, si le milieu urbain marque un taux d'activité de 44,4%, le milieu rural a un taux de 55,6%.

Tableau 16: Taux d'activité, en 2017, selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Total
Province de Safi	74,5	22,9	49,5
Région Marrakech-Safi	75,3	22,2	48,4
	Urbain	Rural	Total
Province de Safi	44,4	55,6	49,5
Région Marrakech-Safi	42,7	53,2	48,4

Source : Direction de la Statistique

4-3- POPULATION ACTIVE EN CHOMAGE

La population active en chômage est de 13% en 2017. Ce taux cache de grandes disparités aussi bien entre les deux milieux qu'entre les deux sexes. Le niveau de chômage est ainsi plus important en milieu urbain (23,2%) qu'en milieu rural (3,1%). Donc, au niveau de la province de Safi, le chômage est un phénomène plutôt urbain que rural. Il est plus important chez les femmes avec un taux de 20,3% que chez les hommes avec un taux de 10,9%. Au niveau régionale le taux de chômage est plus bas (7,2% contre 13% au niveau provincial).

Tableau 17: Taux de chômage, en 2017, selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Total
Province de Safi	10,9	20,3	13,0
Région Marrakech-Safi	6,6	9,2	7,2
	Urbain	Rural	Total
Province de Safi	23,2	3,1	13,0
Région Marrakech-Safi	13,4	3,0	7,2

Source : Direction de la Statistique

5- SANTE

Pour satisfaire les besoins de la population en matière de santé, il faut disposer d'une infrastructure sanitaire et d'un encadrement médical et paramédical important. En effet, le niveau et la qualité des services et prestations

sanitaires reflètent le bien être de la population.

5-1- INFRASTRUCTURES SANITAIRES

En matière d'infrastructures sanitaires, et selon l'annuaire statistique national, en 2017, la province de Safi dispose de :

- Un hôpital général d'une capacité hospitalière de 446 lits ;
- 18 centres de santé urbains (C.S.U) et 21 centres de santé ruraux communaux dont 5 centres avec lits pour accouchement (ALA);
- 4 dispensaires ruraux.

La capacité hospitalière de la province représente 1.7% de celle des hôpitaux généraux du Royaume.

Tableau 18: Nombre de lits selon la nature des hôpitaux publics en 2017

Niveau géographique	Hôpitaux généraux
Safi	446
Nation	25384

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

5-2- ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL

Durant la période 2011-2017, le corps médical public de la province, a connu une régression marquée. Il est passé de 129 médecins en 2011 à 112 médecins en 2017 ce qui représente 1% du total national. Le secteur privé, quant à lui, compte 154 médecins en 2017 soit 1,2 % du niveau national.

Tableau 19: Evolution du nombre de Médecins par secteur d'activité

Niveau géographique	2011		2013		2016		2017	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Safi	107	129	111	132	150	116	154	112
Nation	7 934	11 811	8965	8156	11 798	10 514	12 397	10 922

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

5-3- INDICATEURS RELATIFS AU SECTEUR DE LA SANTE

L'encadrement médical dans la province demeure en deçà de celui

enregistré à l'échelle nationale. Le nombre d'habitants par médecin dans la province est de l'ordre de 2639 contre 1494 au niveau du Royaume.

Tableau 20: Nombre d'habitants par médecin en 2017

Niveau géographique	Public	Privé	Total
Safi	6 268	4 559	2 639
Nation	3315	2811	1494

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Pour ce qui est de l'infrastructure sanitaire des hôpitaux publics, le nombre d'habitants par lit au niveau de la province de Safi est légèrement supérieur au niveau national soit respectivement 1574 et 1 373 habitants par lit.

Le nombre d'habitants par centre de santé rural, et le nombre d'habitants par dispensaire rural au niveau de la province de Safi sont largement supérieurs aux nombres enregistrés au niveau national, ainsi un effort supplémentaire est à fournir en matière de santé en milieu rural. Néanmoins le niveau de l'infrastructure urbaine reste acceptable.

Tableau 21: Indicateurs relatifs à l'infrastructure sanitaire publique en 2017

Niveau géographique	Nombre d'habitants par :			
	Lit(hôpital public)	Centre de santé urbain	Dispensaire Rural	Centre de santé rural Communal
Safi	1574	39 003	175 512	33 461
Nation	1 373	41 940	45 618	27 443

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

6- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS

6-1- INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Selon la Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports ; en 2017, la province de Safi dispose de 4 terrains de foot, 8 de basket-ball, 3 de hand ball et 3 de volley-ball.

6-2- AUTRES EQUIPEMENTS

6-2-1. Foyers féminins

La province dispose de 12 foyers féminins contrôlés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Durant l'année 2016, le nombre de bénéficiaires des activités de rayonnement, des unités mobiles d'alphabétisation et de formation et des activités normales dans ces centres est de l'ordre de 890. Ces foyers sont gérés par 48 cadres.

6-2-2. Jardins d'enfants

La province de Safi comprend 6 jardins d'enfants. Ces établissements accueillent 344 enfants bénéficiaires dans des activités éducatives de rayonnement et 159 dans des activités normales.

Tableau 22: Activités des jardins d'enfants en 2017

	Nombre d'établissements	Nombre de bénéficiaires	
		Activités normales(2)	Activités éducatives de rayonnement et UM
Safi	6	159	344
Marrakech-Safi	33	1613	10129
Nation	380	15715	72339

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

(1) Titulaires et auxiliaires.

(2) Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet.

UM : Unités mobiles d'alphabétisation et de formation.

6-2-3. Activités en faveur des jeunes

6-2-3.1. Maisons de jeunes

Selon l'annuaire statistique national, en 2016, les maisons de jeunes dans la province de Safi se chiffrent à 13 et Le nombre des participants aux activités

normales a atteint 49752 ; quant aux activités de rayonnement des maisons des jeunes de la province en 2016, l'effectif des participants a atteint 20 506.

Tableau 21: Activités des maisons de jeunes en 2016

	Nombre d'établissements	Nombre de participants		
		Activités Normales (1)	Activités de Rayonnement (2)	Total (1)+(2)
Safi	13	49 752	20 506	70 258
Marrakech - Safi	47	329 929	203 552	533 481
Nation	613	3 488 210	2 117 885	5 606 095

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

6-2-3.2. Colonies de vacances

Les colonies de vacances constituent une action hautement bénéfique pour les jeunes. Les efforts déployés en matière d'organisation et de formation permettent leur épanouissement physique et psychique.

En termes d'activités des colonies de vacances dans la province, le nombre de participants (activités été) a augmenté entre 2010 et 2016. Il est passé de 762 en 2010 à 1607 en 2016, soit 1,1% de l'effectif national en 2016.

Tableau 22: Participants aux colonies de vacances (activités été)

Niveau géographique	2010	2011	2012	2016
Safi	762	1247	679	1607
Nation	169 598	125 132	133 910	140 655
Province/Nation (%)	0,4	1	0,5	1,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

CHAPITRE 3. SECTEURS PRODUCTIFS

3- AGRICULTURE

L'agriculture constitue une activité importante dans la province de Safi. Elle occupe en plus de la forêt et la pêche plus de la moitié de la population active provinciale âgée de 15 ans et plus, et doit son développement à une morphologie naturelle variée et à la richesse des sols constitués principalement du :

- Tirs : Caractérisé par sa richesse en débris organiques ce qui explique sa fertilité. Il couvre la majeure partie de la plaine d'Abda, c'est une partie privilégiée pour les cultures céréalières ;
- R'mel : Constitué de sable et de silex, il couvre toute la zone côtière de la province.

La zone d'action de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukala (ORMVAD) s'étend sur une superficie totale de 523.000 Ha dont 7000 ha à la province de Safi.

1-1- SECTEUR AGRICOLE

Les cultures pratiquées dans la province sont très diversifiées, il s'agit des céréales, des légumineuses, des cultures maraîchères, industrielles et des cultures fourragères.

1-1-1. Cultures provinciales

1-1-1.1. Céréales

Durant la campagne agricole 2016-2017, La culture céréalière a occupé une superficie d'environ 202 800 hectares, soit 2,2% de la superficie nationale destinée à ce type de culture. La province de Safi a réalisé au terme de la campagne agricole 2016-2017 une production céréalière estimée à 2 162,8 mille quintaux de céréales, soit 2,2% de la production nationale.

Tableau 23: superficie et Production de la culture céréalière au titre de la campagne agricole 2016-2017

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	2 162,8	202,8
Nation	9 7776,7	5 559,8
Province/Nation (en %)	2,2	3,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Pour l'année agricole 2015-2016, les rendements enregistrés au niveau provincial par espèce de céréales, sont globalement bas en comparaison avec les rendements à l'échelle de la nation.

Concernant la structure de la production, on relève que le blé tendre et le blé dur constituent la part la plus importante de la production provinciale. La production de maïs représente la part la plus importante dans la production nationale.

Tableau 24: Rendement et structure de la production par type de céréales au titre de la campagne agricole 2016-2017

Céréales	Safi		Nation		Prov/Nat (%)
	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	Rendement (qx/ha)	Structure (%)	
Blé dur	16,5	26	20,2	23	3
Blé tendre	17,8	43	21,3	51	2
Maïs	6,4	14	9,4	1	1
Orge	5,3	17	12,3	25	26

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

1-1-1.2. Légumineuses

Durant la campagne agricole 2016-2017, la province de Safi a réalisé une production de 59000 quintaux de légumineuses, soit 2,1% de la production nationale, sur une superficie de 11200 ha équivalente à 3,6% de la superficie nationale destinée à ce type de culture.

Tableau 25 : Superficie et Production de la culture des légumineuses au titre de la campagne agricole 2016-2017

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	59	11,2
Nation	2699,8	305,5
Province/Nation (en %)	2,1	3,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Cette production est dominée par les pois-chiches et les fèves.

Les rendements enregistrés au niveau provincial, sont en deçà des rendements à l'échelle de la nation.

Tableau 26: Superficie et Production des principales légumineuses au titre de la campagne agricole 2016-2017

Légumineuse	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)	Rendement
Fèves	28,0	5,5	5,1
Petit-pois	9,7	1,9	5,1
Pois chiches	12,0	2,0	6,0
Lentilles	8,4	1,4	6,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

1-1-1.3. Cultures industrielles

Pratiquée sur une superficie de 1300 Ha, la production provinciale de la betterave à sucre en 2015-2016 a atteint 903 milliers de quintaux (soit 2,1% de la production nationale).

Tableau 27: Superficie et production de la culture de la betterave à sucre au titre de la campagne agricole 2015-2016

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	903	1,3
Nation	41 649,7	58

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

1-1-1.4. Cultures Maraîchères

Les maraîchages sont de deux types : les maraîchages de saison et les primeurs. La culture maraîchère est pratiquée en zone irriguée et en bour.

Sur la bande côtière, la culture des primeurs est dominante. Son

irrigation se fait par pompage des eaux de la nappe phréatique. La pomme de terre et la tomate y sont les principales cultures. Par ailleurs, les oignons et les cucurbitacées sont cultivés en bour.

1-1-1.5. Cultures fourragères

Les principales cultures fourragères de la province sont la luzerne, le bersim, le médicago récemment introduit et l'orge fourragère, qui sont principalement cultivés dans les périmètres irrigués. Les rendements varient selon les zones et l'importance des précipitations.

1-1-1.6. Arboriculture

La plupart des sols de la province sont favorables à l'arboriculture. Mais, le manque ou l'insuffisance d'eau ne permet pas d'entreprendre partout les plantations fruitières. Par ailleurs, l'action négative des vents dominants provoque la chute des fleurs et diminue ainsi la production. Dans la province de Safi, la production arboricole vient principalement de l'olivier, la vigne, et le figuier.

Tableau 28: Superficie et production arboricole au titre de la campagne agricole 2016-2017

Espèces	Superficie (en Ha)	Production (en tonnes)
Olivier	15500	112
Vigne	1000	190
Figuier	1500	200
Amandier	300	80
Autres	8000	120

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

1-1-2. Irrigation dans la province

Le secteur agricole dans la province reste dominé par le mode de production extensive en bour. Conscients de l'intérêt que revêt ce secteur, les

pouvoirs publics ont réalisé d'importants programmes d'équipements visant d'une part à réduire les effets négatifs des aléas climatiques et assurer d'autre part une amélioration des revenus de la population rurale.

En 2010, l'aménagement des plaines des Doukala-Abda a permis d'assurer l'irrigation de 7000 Ha dans la Province de Safi répartis entre deux périmètres :

- Périmètre Bas Service : 3200 ha (5% de la superficie totale irriguée) ;
- Périmètre Haut Service : 3800 ha (1ère & 2ème tranches, soit 11% de la superficie totale irriguée).

Ce périmètre est irrigué à partir des ressources en eau du bassin versant de l'Oued Oum Er-Rbia, stockées dans la réserve du complexe d'Al Massira –Al Hansali (Capacité de 3540 Millions m³) et reprises au niveau du barrage d'Imfout.

1-2- SECTEUR FORESTIER

Dans le cadre de la restauration des parcours collectifs et la fixation des dunes côtières, des périmètres de reboisements et d'amélioration pastorale ont été créés à base de résineux, des eucalyptus et d'autres espèces feuillues.

A l'issue de la campagne 2015-2016, la superficie reboisée dans la province s'étend sur 14296 Ha dans la province soit 23,1% de la superficie régionale des reboisements.

Concernant les forêts naturelles, elles occupent une superficie de 8 370 Ha. Les essences résineuses naturelles quant à elles occupent 1 860 ha.

En ce qui concerne les essences feuillues naturelles, elles se composent principalement d'arganier au Sud de la province de Safi.

Tableau 29: Superficies forestières (en Ha)

Niveau géographique	Superficies des reboisements existants à l'issue de la campagne 2015-2016	Superficies reboisées provisoires 2015-2016	Essences forestières naturelles (année 2016 Statistiques de l'Inventaire National Forestier)		
			feuilles naturelles	Autres	Résineuses naturelles
Safi	14 296	50	8 370	520	1 860
Marrakech - Safi	61 869	2 689	290 580	13 410	195 470
Province/Région(%)	23,1	1,9	2,9	3,9	1,0

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Les formations forestières naturelles restent insignifiantes, en voie de conséquence les superficies reboisées doivent s'élargir pour atteindre un niveau satisfaisant afin de pouvoir améliorer les rendements écologiques, pastoraux et économiques de la forêt au sein de la province.

1-3- ELEVAGE

Le développement de l'élevage dans la province reste quasiment tributaire des aléas climatiques. En effet, les conséquences néfastes des sécheresses répétées et successives qui ont frappé le Maroc en général, sont nettement ressenties en dépit des grands efforts déployés par l'Etat au profit des populations touchées afin d'atténuer, au maximum ces effets.

Par rapport à l'ensemble de la nation, la province de Safi dispose, en 2017, de 3,1% des bovins, 2,7% des ovins et 0.3% des caprins.

L'effectif des caprins est négligeable par rapport à l'effectif national, par contre celui des bovins est d'un assez bon niveau.

Tableau 30: Effectif du cheptel en milliers de têtes pour l'année 2017

Niveau géographique	Caprins	Ovins	Bovins
Safi	14,4	538,6	103,1
Nation	5741,3	19863,8	3364,0
Province/Nation (En%)	0,3	2,7	3,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

La province de Safi comptait 103100 bovins en 2017, soit près de 3,1% de l'effectif dont dispose le Royaume. La part revenant aux races améliorées est de 2,7%.

La part du cheptel amélioré représente 62.2% de l'effectif provincial des bovins. Cette part est en amélioration depuis 2012 (26%) et ceci grâce aux modes d'élevage des éleveurs qui préfèrent plutôt la race améliorée pour son rendement.

Tableau 31: Effectif des bovins par race en milliers de têtes pour l'année 2017

Niveau géographique	Améliorées	Locales	Total
Safi	64,1	39,0	103,1
Nation	2419,0	944,9	3364,0
R/N (en%)	2,7	4,1	3,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

2- PECHE MARITIME

En assurant les besoins alimentaires pour une large couche de la population, en créant des opportunités d'emploi et en générant des entrées de devises par le biais de l'exportation d'une partie du produit poissonnier frais ou en conserve, la pêche occupe une place de choix dans l'économie provinciale. Cependant, elle demeure confrontée depuis plusieurs années à de nombreuses contraintes notamment la régression continue des captures.

Le redressement de ce secteur passera nécessairement par une reprise

importante de l'investissement en équipement. De même, l'expansion de l'activité de la construction navale déjà installée à la ville de Safi peut servir comme créneau porteur pour cette activité qui avait placé la ville de Safi au rang de 1^{ère} capitale mondiale de la sardine.

La province dispose de 2 ports de pêche :

- Safi ;
- Souiria Kdima.

La province de Safi est connue par la diversité de ses richesses halieutiques, à la fois pélagique et benthique. Elle constitue le prolongement des principales zones d'abondance des nourriceries et des zones de fraie de l'anchois et connaît une abondance de la sardine pendant la saison d'automne qui migre pour des besoins de reproduction et en raison de l'affaiblissement de l'upwelling (remontée des eaux marines de fond) dans la zone centrale.

2-1- SECTEUR DE LA PECHE

Deux sortes de pêche sont pratiquées dans la province :

- Pêche démersale, considérée comme activité principale des pêcheurs ;
- Pêche des espèces pélagiques, dite aussi industrielle.

2-1-1. Pêche démersale ou benthique

La pêche benthique est pratiquée par des chalutiers côtiers ou des palangriers, soit par une flottille de canots dite "Flouka". Ainsi on distingue la pêche au chalut, filet maillant de fond, filet droit de surface, filet trémail et palangre. Les principales espèces capturées sont : le merlu, le pageot, le Grondin.

2-1-2. Pêche industrielle

Pratiquée principalement par des sardiniers, la pêche industrielle tire son

nom de la destination des produits de capture qui constituent la matière première principale des fabriques de conserve. Ces produits sont principalement la sardine, le Thon, les maquereaux, et les anchois.

2-2- APPORTS DE PECHE

Tableau 32: Evolution des quantités de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en tonnes)

Port	2013	2 014	2 015	2 016	2017
Safi	27 064	27 613	37 287	34 751	39 080
Souiria Kdima	1 525	1 271	1 023	1 047	954
Province	28 589	28 884	38 310	35 799	40 034

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017 et 2018

En termes de volume, et durant la période 2013-2017, les débarquements des produits de la pêche de la province ont subi des améliorations d'une année à une autre. En effet, après avoir dépassé les 28.000 tonnes en 2013 et 2014, les débarquements vont augmenter entre 2015 et 2017 pour atteindre un pic (40 034 tonnes) en 2017 ; en 2016 la quantité des débarquements a atteint 35800 tonnes.

Le port de Safi abrite l'essentiel des débarquements des produits de la pêche de la province. En 2017, le port de Safi a participé avec 97,6% des captures provinciales de la pêche côtière.

Les débarquements des produits de la pêche côtière ont atteint leur plus haute valeur en 2016 soit 297 075 mille dirhams. En 2015 cette valeur a atteint 233 429 mille dirhams et en 2017 259459 dirhams.

Tableau 33: Evolution des valeurs de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en milliers de Dh)

Port	2013	2014	2015	2016	2017
Safi	198 860	174 701	198 605	252 185	220 806
Souiria Kdima	39 038	42 123	34 824	44 890	38 653
Province	237 898	216 824	233 429	297 075	259 459

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2017 et 2018

2-2-1. Apports en poissons industriels

La sardine est la principale espèce de poissons industriels au niveau de la province. Elle constitue 80% de la valeur des captures provinciales.

Au sein des espèces industrielles, le thon et les anchois apportent les valeurs les plus faibles.

Tableau 34: Valeur, en milliers de dirhams, des captures de poissons industriels, en 2016, par espèce (Poissons pélagiques)

Port	Sardines	Chinchard	Maquereaux	Anchois
Safi	73 536	27	13 915	875

Source : Délégation Provinciale de la Pêche Maritime

2-2-2. Apports en poissons blancs et invertébrés benthiques

La quantité des captures de la pêche côtière en 2016 en poisson blanc a atteint 3527 tonnes ; concernant les crustacés et le poulpe leurs niveaux de capture ont atteint respectivement 305 et 1134 tonnes.

Tableau 35: Quantité, en tonnes, des captures de la pêche côtière, en 2016, selon les ports et l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)

Niveau géographique	Poisson blanc	Crustacés	Poulpe	Algues
Safi	3527	305	1134	711

Source : Délégation Provinciale de la Pêche Maritime

La province de Safi produit une grande part de captures de poisson blanc pour une valeur de 83 962 milles dirhams.

La valeur apportée par les crustacés au niveau provincial en 2016, a été de 15 795 mille dirhams.

Tableau 36: Valeur, en milliers de Dhs, des captures de la pêche côtière, en 2016, selon l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)

Port	Poisson blanc	Crustacés	Poulpe	Algues
Safi	83 962	15 795	64 098	2665

Source : Délégation Provinciale de la Pêche Maritime

3- INDUSTRIE : Principales grandeurs industrielles de la Province

De par sa position géographique privilégiée sur la côte atlantique, ses potentialités agricoles, piscicoles, halieutiques et touristiques, la province de Safi présente assez d'atouts dans le secteur industriel. L'activité industrielle dans la province a la particularité d'être fortement ouverte à l'international d'où le volume des exportations qui contribue fortement à la création de richesse.

En effet, le tissu industriel de la province est diversifié. Il est dominé par les industries chimiques et para-chimiques. Il importe, également, de souligner l'existence d'industries légères pour satisfaire les besoins de la consommation. Il s'agit essentiellement des conserveries de poissons concentrées à la ville de Safi. En plus d'une prolifération de petites et moyennes entreprises (PME) dans le tissu industriel provincial opérant dans divers secteurs tels que : textile, cuir, BTP et électronique.

Tableau 37: Principales grandeurs industrielles de la province, en 2016

Niveau géographique	Investissements en 10 ³ DH	Exportation en 10 ³ DH	Production en 10 ³ DH	Chiffre d'affaires en 10 ³ DH	effectifs employés	nombre d'entreprises
Safi	534037	10235122	13846087	13104320	13616	105
Nation	17509753	133191948	366684064	401 429 119	635331	7036
Province/Nation (%)	3,0	7,7	3,8	3,3	2,1	1,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

3-1- ETABLISSEMENTS ET EFFECTIFS EMPLOYES

Le nombre d'entreprises opérant dans la province s'élève à 105 soit 1,5% des unités à l'échelle de la nation. L'ensemble de ces établissements emploie près de 13616 personnes permanentes.

3-2- LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

La production industrielle de la province s'est établie en 2016 à près de

13846 millions de dirhams, dont la plus grande part vient des industries chimiques et parachimiques suivi des industries agro-alimentaires.

3-3- LES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES

Les exportations industrielles en 2016 ont atteints 10235 millions de dirhams soit 7,7% des exportations au niveau national ; la plus grande partie de ces exportations est réalisée par le secteur des industries chimiques et parachimiques suivi du secteur des industries agro-alimentaires.

3-4- LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Les investissements industriels de la province ont atteint en 2016 un chiffre de 534 millions de dirhams, réalisés en grande partie par le secteur des industries chimiques et para-chimiques.

3-5- LE CHIFFRE D’AFFAIRES INDUSTRIEL

Le chiffre d’affaires réalisé au cours de l’exercice 2016 s’est estimé à près de 13104 millions de dirhams avec toujours une prédominance du secteur des industries chimiques et para-chimiques suivi par les secteurs de l’industrie agro-alimentaire et celui des industries mécaniques et métallurgiques.

4- ARTISANAT

Le secteur de l’artisanat constitue un pilier important de l’économie provinciale, il joue un rôle non négligeable dans l’emploi et il constitue une source de devises pour le pays. Dans la province, ce secteur se distingue par sa qualité et sa diversité, ceci est dû principalement aux activités de la poterie qui caractérisent la province non seulement au niveau national mais également au niveau international. En plus des talents des autochtones, le secteur de poterie jouit de la qualité, l’abondance, ainsi que la proximité de la matière première des

lieux de traitement ce qui lui assure une évolution continue.

Pour agir sur les coûts de production, les artisans ont été encouragés à se regrouper en coopératives. En 2017 et selon la Délégation Provinciale de l'Artisanat, 28 coopératives artisanales sont opérationnelles dans la province de Safi .Ces établissements bénéficient de l'assistance des pouvoirs publics. Le nombre d'adhérents s'élève à 140 individus. Le nombre d'adhérents le plus élevé revient au métier du tailleur artisan avec 97 adhérents.

Tableau 40: Nombre des Coopératives, Adhérents et Artisans inscrits à la chambre en 2017

Métiers	Safi	
	Nombre de Coopératives	Nombre d'adhérents
Tissage	3	15
Tailleur traditionnel	13	65
Poterie	2	10
Pâtissier traditionnel	9	45
Divers	1	5

Source: Délégation Provinciale de l'Artisanat

Le cadre associatif constitue la forme d'action collective la plus commode et la plus facile à mettre en œuvre, offrant de larges possibilités d'implication des artisans dans la concrétisation des programmes de développement. De ce fait, des efforts ont été déployés pour inciter les artisans à se regrouper en associations, et à dialoguer avec l'administration sur des sujets concernant le devenir de leur métier.

5- TOURISME

Vu les répercussions économiques positives du tourisme sur les autres activités économiques, les fonds financiers qu'il procure et les emplois qu'il crée,

l'Etat a toujours mis à la disposition des promoteurs touristiques des avantages considérables en vue de promouvoir ce secteur. En effet, des efforts et des actions importantes ont été entrepris par l'administration afin de mettre en place une infrastructure saillante aux normes internationales.

La province dispose d'importants atouts naturels et d'un patrimoine culturel diversifié. Elle possède des monuments historiques et plusieurs sites tout au long de la côte ce qui lui permet d'être un pôle d'attraction pour l'investissement touristique.

5-1- POTENTIALITES DE LA PROVINCE DE SAFI

La province de Safi est riche par ses monuments historiques notamment :

- Les Remparts qui contournent l'ancienne ville "la Médina" ;
- Dar Sultane qui date du XVIème siècle ;
- L'église portugaise qui est une ancienne cathédrale construite par les portugais en 1519 ;
- Le Minaret de la médina ;
- Le Château de Mer, forteresse édifée par les Portugais en 1523, démolie en grande partie depuis cette date et fût restaurée, il se considère comme étant le seul témoin de l'art Emmanuelin ;
- Les sites d'intérêts touristiques tels que : la corniche Sidi Bouzid, le Jorf, la Kasbah Hmidouch, la réserve de gazelles et Igoud ;
- Les sites balnéaires à savoir : la plage Lalla Fatna, le Cap Beddouza et la plage Souiria Kdima qui constitue aujourd'hui un centre balnéaire doté de toutes les infrastructures nécessaires permettant aux estivants de passer leurs vacances dans cette plage apte à la natation, le ski nautique, la pêche à la ligne.

Par ailleurs, la province bénéficie d'un autre produit touristique: le tourisme spéléologique, qui consiste en la valorisation de nombreuses grottes disséminées à travers son territoire, à savoir Ghar Gorani et Charkarkar. La province de Safi fût également le premier centre africain de poterie, les médailles d'or obtenues témoignent de la valeur historique de la poterie Safiote. Cet art artisanal joue un rôle primordial dans l'attraction des touristes des quatre coins du monde.

Toutefois, le secteur touristique au niveau provincial reste timide et paraît très faible en comparaison avec les potentialités et les atouts dont dispose la province. Des efforts d'équipement de ces sites sont nécessaires pour renforcer davantage la capacité d'attraction tant pour les touristes étrangers que ceux de l'intérieur du pays.

Le niveau du tourisme dans la province est reflété d'une manière quantitative par l'infrastructure hôtelière existante.

5-2- INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

D'après l'annuaire statistique 2018, La province de Safi compte au total 10 établissements touristiques classés, dont 2 classés 4 étoiles, 6 classés 3 étoiles et 2 établissements classés 2 étoiles.

Tableau 38: Etablissements classés, jusqu'au 31/12/2017, selon le type

Niveau géographique	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Safi	-	2	6	2	-
Marrakech-Safi	51	22	48	47	43
Nation	288	244	245	194	97

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

L'ensemble de ces établissements touristiques dispose de 1102 lits, dont 500 lits pour les 4 étoiles ; 506 lits pour les 3 étoiles et 96 pour les 2 étoiles.

Tableau 39: Capacité en lits des établissements classés jusqu'au 31/12/2017

Unité administrative	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Safi	-	500	506	96	-
Marrakech-Safi	16831	13373	7418	1830	2499
Nation	39 856	48 308	33 561	17 389	15 662

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

5-3- ACTIVITE TOURISTIQUE

Entre 2010 et 2017, le nombre de nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés au niveau de la province a été marqué par une tendance à la hausse d'une année à l'autre. Il est passé de 39 638 en 2011 à 48 163 nuitées

en 2015 et de 47 865 nuitées en 2016 à 51 910 nuitées en 2017.

Durant la période 2009 jusqu'au 2017, la part des nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés de la province par rapport au niveau national était insignifiante. En effet, en 2017, elle est estimée à 0,2% du total réalisé au niveau de la nation et n'a jamais dépassée ce taux.

En 2017, les hôtels 4 et 3 étoiles couvrent l'essentiel des nuitées touristiques réalisées dans l'ensemble des établissements classés de la province (respectivement 19530 et 25489 nuitées) de Safi suivis par les hôtels 2 étoiles (2134 nuitées).

Tableau 40: Répartition des nuitées touristiques réalisées, en 2017, selon le type des hôtels classés

Niveau géographique	1étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Safi	-	2 134	25 489	19 530	-
Marrakech-Safi	81 187	70 189	627 141	2 122 838	2 598 478
Nation	591 214	865 536	2 650 402	6 380 419	5 520 907

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2018

6- MINES

6-1- SECTEUR DES PHOSPHATES

Le Royaume possède les 3/4 des réserves mondiales en matière de phosphates. Il est en outre le troisième producteur et le premier exportateur du produit. Par ailleurs, et avec l'amélioration des relations commerciales avec l'extérieur, le secteur des phosphates a retrouvé sa position dans le marché mondial en enregistrant une croissance considérable au cours de ces dernières années.

Le centre phosphatier de Youssoufia est situé à 80 km à l'Est de Safi, il fait partie du bassin du Gantour. Les réserves de ce gisement sont évaluées à deux milliards de m³.

Les ventes locales sont destinées aux exploitations industrielles de Safi pour la production de l'acide phosphorique concentré et des engrais. Les exportations ont été destinées en grande partie aux pays suivants : Etats-Unis, Inde, Brésil, Nouvelle Zélande, Pakistan, Turquie, mais aussi aux pays de l'Europe de l'Ouest : la France, la Belgique, la Grande Bretagne et l'Espagne.

En 2017, selon l'annuaire statistique 2018, la quantité de phosphates extraits a atteint 4019 milliers de tonnes ; le niveau des ventes a atteint 472 mille tonnes alors que la production marchande des phosphates a atteint 4703 mille tonnes.

6-2- EXPLOITATION DU GYPSE

Il ressort des investigations géologiques récentes que la province de Safi dispose d'un important gisement et d'excellente qualité se localisant le long des plateaux situés à l'Ouest d'Youssoufia et à l'Est de Safi, sa réserve est évaluée à 5 milliards de tonnes.

Parmi les principales utilisations de ce minerai, on cite les produits pharmaceutiques, l'industrie des faïences, le secteur de construction et celui des cimenteries. Plusieurs carrières sont en exploitation à un niveau industriel non encore moderne.

Les quantités annuellement extraites sont exportées en grande partie à l'état brut, le reste est traité localement et écoulé sur le marché national. En 1996, une quantité de 285000 tonnes a été vendue localement.

7- ENERGIE ET EAU

7-1- ENERGIE ELECTRIQUE

Entre 2015 et 2017, les ventes d'électricité au niveau de la province de Safi, ont enregistré une stabilité autour d'une moyenne de 694 millions de Kwh.

Tableau 41: Ventes d'électricité (En millions de Kwh)

Années	2015	2016	2017
Ventes	731	631	720,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Ce secteur est géré par deux organismes :

-L'ONE qui assure la production, le transport et partiellement la distribution ;

-La Régie Autonome de Distribution de l'Eau et de l'Electricité de Safi (RADEES) qui assure la distribution et dispose d'un réseau de distribution d'une longueur de 500km (1991).

Concernant la distribution de l'électricité et selon l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable : Le nombre des abonnés à l'ONE s'est élevé à 73759 en 2017 (basse tension).

7-2- PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Parmi les principales préoccupations des élus et des responsables provinciaux, figure l'alimentation des populations en eau potable. Les efforts fournis par les différents intervenants dans ce domaine consistent en la satisfaction des besoins de la population.

Cependant les sécheresses qui ont longtemps persisté dans la province, ont ralenti les efforts déployés par les responsables de ce secteur. L'ONEP et les travaux publics ont procédé à plusieurs prospections afin d'alimenter les agglomérations et les populations rurales en matière d'eau potable dans les bonnes conditions.

Ces efforts ont porté sur la réalisation des opérations de sondage, de reconnaissance de forage et de puits, ainsi que l'exploitation des eaux

superficielles. Les analyses systématiques des sources et des réseaux deviennent des activités régulières et permanentes afin de présenter au consommateur une eau saine.

7-2-1. Les barrages

La retenue de la digue de Safi a une capacité de stockage normale de l'ordre de 2 millions de m³. L'eau est véhiculée par le canal de Doukala, puis de Safi vers la retenue de la digue qui assure l'alimentation en partie de la ville de Safi en eau potable et en totalité du complexe chimique de l'OCP en eau industrielle.

La retenue de Safi, a enregistré en 2016 une capacité de production de 12 248 260 m³.

Tableau 42: Evolution de la production d'eau superficielle dans la province (en m3)

Localisation	Prise d'eau	Dates de mise en service					
			2010	2011	2012	2013	2016
Safi	Réservoir de Safi	1974	9 257,118	10 179,875	11 220 617	11 877 869	12 248 260

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

7-2-2. L'eau potable

La production d'eau potable dans la province a été estimée, en 2017, à 15 513 milliers de m³. Quant aux ventes aux abonnés consommateurs, elles sont de l'ordre de 1 324 mille m³ ce qui représente 9% du total des ventes. Le nombre d'abonnés consommateurs dans la province de Safi s'élevait à 3797 clients.

Tableau 43: Production et vente d'eau potable, en milliers de m3, par l'O.N.E.E.P en 2017

	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		Aux abonnés consommateurs	Aux régies	
Safi	3 797	1 324	12 872	15 513

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Pour ce qui est de la vente d'eau potable aux régies de distribution au titre de l'année 2017, elle s'est établie à 12 872 milliers de mètres cubes.

CHAPITRE 4. INFRASTRUCTURES

1- LE RESEAU ROUTIER

S'agissant du réseau routier de la province, la longueur totale des routes s'élève à 830Km totalement revêtues. L'analyse géographique de ce réseau montre que :

- Une seule route de dimension nationale traverse la province et fuyant ses principales agglomérations urbaines. Il s'agit de la route nationale n°1 (Tanger – Lagouira) ;
- Les routes à caractère vertical qui ont l'avantage de lutter contre le désenclavement et de développer les liaisons locales, ont été reléguées aux routes qui sont de la compétence des collectivités locales.

Le secteur des routes a connu ces dernières années une évolution progressive. Le réseau routier de la province compte 255 km de routes nationales, 320 km de routes régionales et 255 km de routes provinciales ce qui représentent respectivement 1,6%, 2,8% et 0,8 % de l'ensemble des routes de la nation.

Au niveau provincial, le taux de revêtement des routes toute catégorie confondue est de 100%.

Tableau 44: Longueur des routes construites et revêtues en 2017 en km

	Routes Nationales		Routes Régionales		Routes Provinciales	
	Total	dont revêtues	Total	dont revêtues	Total	dont revêtues
Province	255	255	320	320	255	255

Source : Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport

Ce réseau routier a été renforcé par un grand projet à savoir celui de l'autoroute reliant El Jadida à Safi sur une longueur de 141 km.

En 2016, le parc des taxis dans la province a atteint 993 taxis dont 789 petits taxis en milieu urbain

2- LES PORTS

La province de Safi qui est largement ouverte sur la côte atlantique, pèse considérablement dans le dispositif portuaire marocain. Elle compte deux ports : Safi et Souiria Kdim.

2-1- LE PORT DE SAFI

Le port de Safi est implanté au fond d'une baie largement ouverte. Jadis il a été considéré comme premier port de pêche du Maroc et premier port sardinier du monde.

Actuellement la pêche a connu un déclin important relativement compensé par les exportations de phosphates et leurs dérivés (acide phosphorique, engrais et produits utilisés pour leur transformation). En 2013, la quantité des phosphates chargés est de 561 milliers de tonnes soit 6% du total national.

La quantité des marchandises chargées au port de Safi en 2015 est de l'ordre de 3 697 milliers de tonnes. Par ailleurs, la quantité déchargée a atteint 2 225 milliers tonnes.

2-2- TRANSPORTS MARITIMES

Tableau 45: Transports maritimes en 2017

Port	Marchandises (en milliers de tonnes)	
	Chargées	Déchargées
Safi	4 014	1 968
Nation	32 428	47 722
Province/Nation (%)	12,4	4,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Durant l'année 2017, le total de marchandises chargées au port de Safi s'est élevé à 4 014 milliers de tonnes, ce qui représente 12,4% du total de marchandises chargées au niveau national. Les marchandises déchargées, quant à elles se sont chiffrées à 1 968 milliers de tonnes (soit 4,1% des marchandises déchargées au niveau national).